

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS

**PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 36 DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026
DU JEUDI 2 OCTOBRE 2025 A 19H00**

Date de la convocation : 26 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux octobre à 19h00, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Louis GIROD.

Présents : M. Louis GIROD, Maire

M. Fabien VIEILLE-MECET, M. Laurent CLAUDET, adjoints

Mmes Pascale FAIGNEZ, Chantal GUIGNARD, Mme Justine GRENON, conseillères municipales

Excusés : Mmes Jennifer BRESSAND, M. Mathieu BAUDIN, conseillers municipaux

Absente : Mme Corinne GARNIER

Secrétaire de séance : M. Laurent CLAUDET

Ordre du jour de la séance n° 36 :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 35 du 4 juillet 2025.

2. Administration générale et infos CFD.

- Secrétariat : Contrat CDI à compter du 03/10.
- Secrétariat partagé.

3. Bâtiments publics et patrimoine.

- Devis béton sous école et nivellement terrain
- Restauration théâtre.
- Maison Comte : Point à date.
- E.P.F. : Courrier du 20/08/25

4. Église et cimetière.

- Charpente de l'église : Visite de Pateu Robert le 09/09
- Informations de Naomi Tosseri
- Célébration des 300 ans de l'église les 20 & 21/09

5. Jeunesse, sports, vie associative.

- Randonnée 2026 des fruitières à Comté : C.R. de la réunion du 10/09.
- Scission au sein de l'ARCHE FC : Situation actuelle et à venir pour le terrain R. Pourny
- Cartes avantages jeunes

6. Voirie.

- Implantation des feux récompense.

7. Bois et forêts.

- Offre de vente de Sainte-Colombe concernant la parcelle C864.
- Réunion avec le garde le 13 octobre.
- Info ONF = Vente à la scierie Laresche.

8. Milieux naturels.

- C.R. intervention sur la digue.

9. Divers.

- Caserne des pompiers à Bulle.
- Formation par le département « Aidant numérique » et « aidant connect »
- Préval = Opération broyage pour les habitants.
- Offre distributeur de pain.
- AFM Téléthon : Demande de subvention.

Procès-Verbal :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 35 du 4 juillet 2025.

Sans opposition ni commentaire, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Administration générale et infos CFD.

- Secrétariat : Contrat CDI à compter du 03/10.

Selon la réglementation en vigueur, Mme Laura Akkus en contrat avec la mairie via le Centre départemental de gestion depuis plus 6 ans peut désormais prétendre à un CDI, qui débute le 3 octobre 2025.

- Secrétariat partagé.

Le maire rappelle que ce sujet, déjà abordé lors du conseil municipal du 4 avril 2025 arrive à son terme puisque Mme Aurélie Lefevre a été embauchée à temps plein par la commune de La Rivière-Drugeon.

La mission de Mme Lefevre sera de remplacer partiellement les secrétaires de communes lors de leurs absences. Elle effectuera ses 35 heures hebdomadaires de la façon suivante :

= 16h à Dompierre-Les-Tilleuls en remplacement de la secrétaire qui part en retraite en fin d'année.

= 11h partagées entre les 9 communes membres du groupement (les communes de la CFD hors Frasne).

= 8h en remplacement de la secrétaire de la mairie de La Rivière qui consacra 8h dédiées au groupement.

Le coût total mensuel toutes charges incluses s'élève à 2.613,84€ soit 290,43€ / commune et donc à 3.485,12€ pour 1 année par commune.

Il convient de signer une convention avec la commune de La Rivière Drugeon qui emploie Mme Lefevre.

À l'unanimité, le conseil approuve ce mode de fonctionnement et valide les termes de la convention en question.

3. Bâtiments publics et patrimoine.

- Devis béton sous école et nivellement terrain.

Pour rappel, ce local appartient au SEVAD et la demande de bétonner le sol émane de l'ACI (association culturelle intercommunale). À ce titre, la CFD a été sollicitée pour une participation financière des travaux mais a refusé prétextant que ces travaux n'apporteraient pas d'intérêt communautaire. Dans le même esprit, il n'y a donc aucun intérêt communal à réaliser le bétonnage dans un local n'appartenant pas à la commune.

➤ Restauration théâtre.

Un maçon est venu voir le chantier mais nous n'avons pas reçu son devis.

Une autre entreprise a été contactée récemment et s'est dit intéressée. Nous attendons sa venue.

Concernant les financements possibles, le département pourrait accorder une subvention à hauteur de 30%.

Nous allons demander une subvention au titre du volet vie locale.

La région ne subventionne pas ce type de travaux et l'État pourrait peut-être accorder une aide maxi de 20%, nous allons faire une demande de subvention DETR.

Le conseil approuve de faire des demandes de subvention à l'État et au département.

➤ Maison Comte : Point à date.

M. Sylejmani avec qui la commune a signé une promesse de vente fin 2023 ne donne plus « signe de vie » malgré nos relances et celles de l'agence immobilière. Nous lui laissons un délai supplémentaire jusqu'à mi-novembre pour relancer son process d'acquisition de cette maison. Passée cette date, nous rechercherons d'autres acquéreurs.

➤ E.P.F. : Courrier du 20/08/25.

Le maire rappelle que le terrain dit « Robbe » ainsi que la maison (détruite) ont été acquis via un portage de l'EPF dont la durée de 6 ans arrive à terme le 13/01/2026. La commune à ce jour n'ayant pas de projet pour ce terrain, il est possible de prolonger de 24 mois ce portage.

À l'unanimité, les élus décident de demander à l'EPF une prolongation de portage de 24 mois.

4. Église et cimetière.

➤ Charpente de l'église : Visite de Pateu Robert le 09/09

L'entreprise Pateu Robert qui a réalisé la restauration de la maçonnerie et de la toiture de l'église a été sollicitée pour trouver l'origine des moisissures dans l'église, sur le mur qui touchait la chaufferie lorsqu'elle existait. Après une 1^{ère} visite d'un charpentier le 20 mai qui n'a pas permis de déceler une cause flagrante, des salariés de l'entreprise sont revenus le 11 juillet équipés d'un drone qui a pris de nombreuses photos de la toiture mais toujours sans trouver la cause pouvant générer ce problème. Le 9 septembre, les responsables de la maçonnerie et de la charpente sont venus visiter les combles à la recherche de zones humides mais là encore, sans succès. Bien entendu, nous allons les relancer prochainement car ce problème a forcément une cause...

➤ Informations de Naomi Tosseri

Naomi Tosseri qui a réalisé la restauration du tableau de Ste Agathe dans le cadre de ses études en restauration du patrimoine (elle a d'ailleurs obtenu brillamment son master) a bien voulu prendre en charge la restauration du cadre du tableau, également très abîmé par les outrages du temps. Elle a réalisé ce travail du 15 au 19 septembre et a constaté que la toile du tableau avait légèrement rétréci, suffisamment pour qu'elle ne rentre plus totalement dans le cadre. Il est nécessaire d'ajouter une baguette de chaque côté du tableau : Nous contacterons M. Philippe Bulle pour ce problème.

➤ Célébration des 300 ans de l'église les 20 & 21/09

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'AREB en collaboration avec la commune a organisé la célébration du tricentenaire de l'église Saint-André de Bannans.

L'exposition de photos, les visites sur l'histoire de l'église ainsi que les interventions d'experts, Naomi Tosseri, Philippe Bulle et Gilbert Chagrot ont été fort appréciées par le public venu nombreux.

5. Jeunesse, sports, vie associative.

- Randonnée 2026 des fruitières à Comté : C.R. de la réunion du 10/09.

Le maire rappelle que l'an prochain, le 10/05/2026, la randonnée des fruitières à Comté, portée par la communauté de communes sera organisée conjointement par les communes de Bannans et Courvières.

C'est à Bannans, dans le parc du Château que se déroulera la manifestation donc le départ et l'arrivée des différents circuits ainsi que la restauration des participants.

Une 1ère réunion s'est tenue le 10 septembre à Bannans avec l'ensemble des structures concernées à savoir, la CFD, les représentants (maires et élus-es) des 2 communes directement impliquées, mais aussi les maires de Bulle, Dompierre et Vaux et Chantegrue ainsi que les représentants du CIGC, de la SCAF de Frasne et le comité des fêtes de Bannans, bien représenté.

Il faudra louer des chapiteaux puisque qu'aucune exploitation agricole ne pourra accueillir la manifestation. Il faut au moins 120 bénévoles pour que la journée se passe dans de bonnes conditions.

La prochaine réunion est prévue à Courvières le 26 novembre.

- Scission au sein de l'ARCHE FC : Situation actuelle et à venir pour le terrain R. Pourny

L'an passé, l'absorption du club de football Dugeon-Sport par l'Arche FC ne s'est pas bien passée au point qu'une fracture irréparable s'est produite entre les anciens dirigeants et les nouveaux ayant pour conséquence la scission au sein de l'Arche FC.

Les anciens membres de Dugeon Sport ont décidé de créer un nouveau club nommé Val du Dugeon dont le siège sera au stade Raymond Pourny. Les formalités administratives pour la création officielle du club sont en cours et lors de l'AG constitutive du club le 26 septembre, les dirigeants ont annoncé l'existence de 3 équipes séniors (2 féminines et 1 masculine) et que dès avril 2026, tout sera mis en œuvre pour créer des équipes pour les plus jeunes.

- Cartes avantages jeunes.

Le Maire précise que les tarifs sont les mêmes que l'année précédente et propose au Conseil Municipal de renouveler la prise en charge des cartes avantages jeunes pour l'année scolaire 2025/2026 pour les jeunes âgés de 6 à 18 ans inclus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne son accord pour une prise en charge de la carte avantages jeunes.

6. Voirie.

- Implantation des feux récompense.

3 feux pédagogiques ont été installés le 9 sept. par la société Worldplas pour un coût total de 16.335€ HT
2 feux à alimentation solaire dans la rue Laurent Troutet et 1 feu à alimentation électrique dans la rue d'Arlier qui fonctionnera dès qu'il sera relié au poteau électrique.

Les retours des habitants concernant les 2 feux de la rue L. Troutet sont très positifs.

7. Bois et forêts.

- Offre de vente de Sainte-Colombe concernant la parcelle C864.

Le maire informe de l'offre de la commune de Sainte-Colombe qui vend une parcelle boisée de 1ha39 pour une valeur de 27.224€. Nous avons été contactés car une parcelle de Bannans jouxte la parcelle de Ste Colombe mais la commune de La Rivière-Dugeon qui est dans la même situation que Bannans a fait une offre d'achat suite à son conseil municipal du 26 septembre. Fabien Vieille-Mecet et Laurent Claudet qui sont allés visiter cette parcelle nous indiquent qu'il faut se porter acquéreur. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne son accord en faveur de l'achat de cette parcelle.

- Réunion avec le garde le 13 octobre.

Cette réunion sera consacrée à l'ouverture des offres pour la vente aux habitants et à l'état d'assiette des coupes pour 2026 ainsi qu'au point sur les travaux 2025 et 2026.

- Info ONF = Vente à la scierie Laresche.

L'ONF nous a informés de la vente à la scierie Laresche d'un lot de 77 m3 de la parcelle D pour 5.441,59€

8. Milieux naturels.

- C.R. intervention sur la digue.

L'EPAGE nous a adressé un compte rendu de son intervention réalisée le 20 août qui a porté sur le broyage de végétaux et de saules sur la dernière section de la partie avale de la digue. Il est prévu de faire un point avec l'EPAGE concernant la partie amont.

9. Divers.

- Caserne des pompiers à Bulle.

Compte tenu des incertitudes budgétaires actuelles, nous avons interrogé le Maire de Bulle concernant la réalisation de la caserne. Il nous a répondu que selon les dernières informations datant du 11 août, la caserne est toujours bien prévue, les travaux de viabilisation devant débuter en fin d'année 2025.

- Formation par le département « Aidant numérique » et « aidant connect »

C'est une formation qui permet aux élus qui le souhaitent de pouvoir aider les usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne. Cependant, les maisons France Service ont également ce rôle...

- Préval = Opération broyage pour les habitants.

Cette opération peut se faire en coordination avec les communes qui le souhaitent et qui peuvent dédier un employé communal ce qui n'est pas le cas de Bannans.

- Offre distributeur de pain.

Considérant la « triste » fin de l'histoire avec les précédents partenaires et vu qu'il n'y a pas de demande des habitants, il est décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

- AFM Téléthon : Demande de subvention.

C'est en début d'année que les élus discutent de l'octroi des subventions aux associations.

Cette demande sera donc étudiée début 2026.

La séance est levée à 22h30

Le Maire

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Bannans. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRE DE BANNANS" at the top and "BANNANS" at the bottom, separated by a small star. In the center of the stamp is a stylized emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink.